

## Vie de l'ICEM

### **Appel du Musée de la Résistance de Grenoble**

Grenoble vient de créer sous l'autorité d'un Comité de Résistants et de Déportés que préside le Conservateur en chef des Archives départementales et avec le puissant concours de la Municipalité, un des premiers musées de la Résistance.

La Résistance appartient à l'Histoire et en dehors de tous sentiments de haine ou de rancune qui n'ont rien à faire dans une étude objective, nous nous devons, non seulement de rappeler aux anciens mais surtout de faire connaître aux jeunes le vrai visage d'un fragment de notre Histoire, où les instincts, les vertus et les sentiments de toute nature se sont mêlés pour le meilleur et pour le pire dans une fresque qui ne manque ni de pathétique ni de grandeur.

La Résistance dauphinoise qui a été très active et qui a mérité, à sa capitale et au village martyr de Vassieux en Vercors, la Croix de la Libération, s'insère dans son contexte inséparable qui est la Résistance française et c'est pour cela que notre appel s'adresse à tous.

Le Musée de la Résistance de Grenoble constate avec regret que beaucoup de do-

cuments ont disparu depuis vingt ans et que d'autres survivent dans l'oubli des greniers et des tiroirs anonymes. Ces documents peuvent prendre place dans un musée de la Résistance tel celui de Grenoble qui, installé dans l'appartement où naquit Stendhal, comprend trois pièces aménagées en musée ultra-moderne.

Nous savons que les camarades de la CEL sont avant tout des chercheurs et sauront nous aider dans cette circonstance. Nous faisons appel à eux pour qu'ils fassent rechercher tous documents intéressant la Résistance et qui de prime abord ne peuvent présenter pour leurs propriétaires qu'un intérêt nul ou mineur : appareils de confection personnelle ayant servi sous l'occupation à brûler des ersatz de café, à broyer le tabac, à râper des betteraves, etc... débris de vêtements confectionnés avec des toiles de parachutes, chaussures à semelles de bois, pneus de remplacement, outils fabriqués grâce à la récupération de matériel de guerre, débris de bombes ou de sabotages, etc... Bien entendu, nous serions reconnaissants à ceux qui pourraient nous procurer d'autres documents : insignes, tracts, brassards, faux cachets, affiches et circulaires conservées en mairie, etc...

Nous serons reconnaissants à ceux qui voudront bien nous proposer par lettre de tels documents. Ces derniers, après acceptation de la part du Comité, prendront place dans le Musée de la Résistance sous le nom du donateur, et seront assurés de nos soins les plus attentifs. Enfin, le comité tâchera de récompenser ceux qui auront permis par leurs recherches de sauver de la destruction des vestiges dont ils assureront par leur diligence, la conservation.

Henri GUILLARD

Secrétaire du Comité du Musée de la  
Résistance de Grenoble

Bérivière, 38 Meylan

N.B. Ne pas envoyer de documents, mais faire auparavant des propositions par lettre ou carte postale.

## L'ASSOCIATION DES AMIS DU THÉÂTRE POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

agrée par le Ministère de l'Éducation Nationale (Secrétariat d'État à la Jeunesse).

Le problème des spectacles pour l'enfance et la jeunesse s'impose plus que jamais à l'attention des parents, des éducateurs, des pédagogues, des sociologues et des artistes soucieux d'une part de combattre tout ce qui peut porter atteinte à la jeunesse et à l'enfance et d'autre part de leur apporter « le meilleur » dans le domaine des arts et métiers du spectacle.

Comme l'écrivait Léon Chancerel, le président si regretté de l'ATEJ : « Si l'on veut vraiment un renouvellement profond du Théâtre conscient de sa mission, il importe d'y préparer dès leur plus jeune âge ceux qui en seront un jour les artisans, d'où la nécessité de créer pour l'enfance des spectacles d'une réelle valeur artistique, technique et sociale ».

L'ATEJ s'est donné les tâches essentielles suivantes :

1°. Rassembler et diffuser une documentation permanente sur les problèmes posés par la création de spectacle de l'enfance par :

— l'accès aux archives et à l'importante bibliothèque internationale à la disposition de l'Association ;

— une revue trimestrielle « *Théâtre, Enfance et Jeunesse* » (études théoriques et pratiques, informations sur le théâtre pour l'enfance et la jeunesse dans le monde, y compris les marionnettes, la radio et la télévision ; critique de spectacles, comptes rendus de livres, bibliographie, etc) ;

— des journées d'études, colloques et stages avec la collaboration d'auteurs, de compositeurs, de décorateurs, de metteurs en scène, d'éducateurs et de sociologues.

2°. Promouvoir une organisation pour la création et la diffusion de spectacles

d'une réelle valeur artistique aptes à contribuer, en leur place, à l'enrichissement intellectuel et moral de l'enfance et de la jeunesse. Rechercher les moyens nécessaires pour assurer en France, jusque dans les plus modestes villages, le fonctionnement de cette organisation qui permettrait à des troupes diverses d'offrir des spectacles accessibles à tous par la modicité du prix des places.

L'association se compose de :

Cotisation annuelle

— Membres adhérents	5 F
— Membres actifs	15 F
— Membres fondateurs	50 F
— Associations	50 F

Le titre de membre d'honneur peut être décerné par le Comité directeur pour services exceptionnels rendus à l'association.

Les cotisations doivent être adressées à M. le Trésorier de l'Association des Amis du Théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse. *Institut Pédagogique National, 29, rue d'Ulm, Paris V<sup>e</sup>. CCP Paris 152.73.91.*

La cotisation donne droit au service de la revue *Théâtre, Enfance et Jeunesse* pour les membres actifs, fondateurs et associations. Les membres adhérents n'ont pas droit à ce service mais bénéficient des autres avantages offerts par l'association.

Pour tous renseignements, s'adresser au *Secrétariat général, 98, Boul. Kellerman, Paris XIII<sup>e</sup>. Téléphone : GOB 46-55.*

Ouvert tous les jours (samedi et dimanche exceptés) de 14 h à 18 h. Le Président ne reçoit que sur rendez-vous.

L'ATEJ

*N. B. L'ICEM s'est vu offrir un siège au Conseil d'Administration de L'ATEJ qui est occupé par M. E. Bertrand.*

## **A propos d'un Colloque au cours du stage breton**

Nous trouvons dans le numéro 1 de L'Educateur Régional Breton le compte rendu d'un colloque qui a eu lieu au cours du dernier stage du Château d'Aux, et auquel participaient notamment les IP.

J'en extrais quelques passages plus particulièrement intéressants : M. Ranouil, IP : « M. Le Gal a parlé de l'Ecole traditionnelle ou d'Ecole routinière, je préfère parler d'école de fonctionnaires. On devient un bon fonctionnaire quand on fait ses 6 heures de travail par jour sans se poser de questions.

Le maître de l'Ecole traditionnelle dit : « J'ai la vérité pédagogique dans ma poche et je la détiens jusqu'à l'âge de la retraite ». Certains « modernes » tombent dans le même travers. Ils ont assimilé des techniques et ils ne discutent plus.

Pour moi, l'Ecole Moderne est opposée à l'Ecole des fonctionnaires ».

De la discussion et des interventions de plusieurs IP il résulte que :

— nous avons, par les méthodes nouvelles, normalisé les relations des élèves entre eux, et des élèves avec les maîtres. Nous avons redonné aux éducateurs une autre conscience de leurs devoirs. Il nous reste à normaliser les relations « Maîtres-Inspecteurs ». « Je ne comprends pas, dit M. Ranouil, que les jeunes aient des inquiétudes à l'égard des IP. Il y a un renouveau dans l'esprit des IP. L'Inspecteur de 1930 n'avait pas le même style que celui d'aujourd'hui ».

Mais cela suppose aussi que les nouveaux venus ne se lancent pas les yeux fermés dans ce qu'ils croient être la pédagogie Freinet alors qu'ils ne connaissent parfois rien de cette pédagogie. Il serait souhaitable que les IP nous aident au recyclage des maîtres qui éprouvent le besoin de change-

ment mais qui ont besoin de conseils et de directives sur la voie des techniques modernes.

Cela ne signifie pas qu'on ne puisse pas aborder l'Ecole Moderne tant que l'on n'a pas quelques longues années de classe traditionnelle. On risque de ne pas en revenir. Mais il faut agir prudemment pour que le changement de milieu de la classe ne nuise ni à l'acquisition des connaissances ni à la discipline.

Je crois qu'il faut généraliser de plus en plus la visite des classes, aujourd'hui autorisée par les Inspecteurs.

C.F.

## **Question et Réponse**

D'une camarade inscrite à notre Cours par Correspondance :

« Argument contre les techniques : il faut beaucoup d'expérience, de pédagogie, de connaissances, d'organisation, de temps, pour ne pas s'y noyer ».

Evidemment, il faut un apprentissage, un recyclage, comme on dit maintenant. La première fois qu'on vous met une auto dans les mains vous risquez aussi de vous écraser. Et pourtant, la difficulté est peut-être moins technique que théorique. Vous avez l'habitude de travailler dans l'esprit Ecole traditionnelle ; vous êtes perdue quand il faudrait travailler selon d'autres normes dont vous ne comprenez pas les raisons d'être.

Contrairement à ce que vous pouvez croire, ce n'est pas tant par le côté technique qu'il nous faut aborder notre pédagogie que par l'esprit qui nous éclairera. Vous découvrirez alors combien notre pédagogie est simple. Lisez donc et notre revue et nos livres pour vous pénétrer de cet esprit.

C.F.

## Et la réforme de l'ORTOGRAFE ?

Les nombreux camarades qui ont participé aux travaux de la section de l'Ecole Moderne de la *Ligue des Partisans de la Réforme Orthographe* se demandent bien où en est la question, et si nous avons tout abandonné.

Au train où vont (?) les choses, il n'y a pas à se presser. Tant que nous n'avons pas les moyens d'alerter les organisations populaires, nous ne pouvons rien avant qu'une décision soit prise. Mais en permanence, les camarades tentent l'impossible pour contenter tout le monde et son père. Un seul d'entre eux, et pas le plus en vue : notre camarade Pignero me demande des tuyaux.

MM. Bruneau Ch. (auteur avec Pernot du projet de la Commission Langevin), Cohen M., linguiste...et moi-même avons établi un projet minimum pour la Ligue.

La Commission Officielle en a tenu compte, comme de ma proposition d'appliquer la réforme à l'école, à raison d'un cours par an.

Mais la question m'a été posée de passer à l'action directe. C'est ce que j'ai toujours préconisé.

La Commission Officielle a un grand mérite. Tous ceux qui en font partie n'ont évidemment aucun besoin de réforme, car leurs mécanismes sont devenus parfaitement automatiques. Car la réforme est faite pour les élèves, pour les adultes qui ne font pas profession d'écrire le français, en un mot pour « le popolo ». L'action directe doit, à mon sens, s'adresser à toutes les organisations professionnelles ou populaires, et au surplus porter sur un projet plus profond. Il faut se placer à l'avant-garde pour réussir.

Le mieux serait alors d'adopter le projet de la Commission Langevin, pour les deux raisons indiquées, c'est-à-dire

parce que celui-ci est plus profond, plus rationnel, et parce que des organisations assez nombreuses sont favorables à la réforme Langevin.

Voici mon point de vue. Reste à savoir ce qu'en pensent les camarades. Il ne répond d'ailleurs pas à mes préférences personnelles, qui vont beaucoup plus loin.

R. LALLEMAND

## Répertoire Naturalia

Les camarades suivants m'avaient réclamé le répertoire permettant de trouver ce qu'ils désiraient dans les numéros 1 à 100 de *Naturalia* : Brun, Vilmart, Dufour, Cabanes, Roumazeille, Courty, Bourgon, Bérenghier et Marin, plus quelques retraits. Le répertoire existe, mais il m'a été matériellement impossible de le copier en autant d'exemplaires.

R. LALLEMAND

Classe de 32 élèves (CM - FE) dans une école à trois classes de Alise-Sainte-Reine (Côte d'Or) (ancienne Alésia), possédant magnétophone, cherche correspondants.

Ecrire à DARTOUT, instituteur à Alise-Sainte-Reine (Côte d'Or).

Coopérative de FE, Ecole de Garçons, 13, rue de Tinchebray, (50) Sourdeval, vend 500 F ronéo Polyjapy avec stencils. Etat neuf.

« Tire-Vent », journal scolaire de la classe des petits de Pont-de-l'Arn, cesse de paraître.

(Merci à tous les correspondants pour leur collaboration).

FILHOL